

Le Travail en Temps Partagé

La rencontre parfaite entre les besoins en expertises des PME
et les projets professionnels des Cadres Experts
qui ont choisi de travailler différemment.

Cadres, collaborez autrement !

QU'EST-CE LE TRAVAIL À TEMPS PARTAGÉ ?

Le salarié en temps partagé travaille pour plusieurs employeurs et partage ses compétences, son expérience, son savoir-faire et son métier entre plusieurs employeurs, pour une ou plusieurs activités.

POURQUOI TRAVAILLER EN TEMPS PARTAGÉ ?

Selon les cadres ayant choisi ce format, les avantages du travail en temps partagé sont nombreux*.

- 32% soulignent la diversité des missions
- 26% trouvent l'équilibre entre vie professionnelle/vie personnelle
- 25% apprécient l'autonomie
- 9,6% y voient une mutualisation des risques sur plusieurs employeurs
- 1,4% autres

Mais c'est aussi l'opportunité :

- **D'accéder** à de nouvelles expériences dans le milieu des PME et TPE
- **De renforcer** son adaptabilité
- **De valoriser** ses compétences

UNE RELATION GAGNANT-GAGNANT

L'entreprise peut enfin recruter une compétence pointue, avec un contrat adapté à sa charge réelle de travail et à sa capacité financière.



Les cadres ont souvent plusieurs compétences recherchées par les TPE PME PMI, et choisissent de partager ces expériences entre plusieurs employeurs.

DES ATOUTS ÉVIDENTS POUR LES CADRES

Plus d'opportunités

- Proposer ses compétences à différentes structures
- Diversifier ses sources de revenus
- Adapter son statut à son activité
- Être au plus près des attentes des PME

Plus de diversité

- Partagez vos compétences
- Organisez votre temps de travail
- Enrichissez votre expérience dans des secteurs différents

Plus de réseaux

- Développez un projet professionnel alternatif
- Multipliez vos contacts
- Améliorez votre connaissance du tissu économique régional



QUELS MÉTIERS, QUELLES FONCTIONS EN TEMPS PARTAGÉ AU CTP13 ?

De nombreux métiers sont représentés au sein du CTP13. De façon non exhaustive citons : RH, Commercial, Marketing, Finance et Gestion, QSE, Communication, Informatique et Système d'informations, Achats, Digital, Logistique, Supply Chain, Juridique, Management production industrielle...

QUI EST LE CTP13 ?

CTP13, Compétences en Temps Partagé des Bouches du Rhône, est une association à but non lucratif, dont la vocation est la promotion du travail à temps partagé dans les Bouches du Rhône. Elle est la 29ème association affiliée au réseau national de la FNATTP (Fédération Nationale des Associations du Travail en Temps Partagé créée en 1993 – plus de 1200 adhérents).

DÉCOUVRIR LA DÉMARCHE & ADHÉRER

Toutes les informations sur www.ctp13.fr



CTP13

Maison de la vie associative
Le Ligourès
Place Romée de Villeneuve
13090 Aix-en-Provence

07 69 31 80 83

www.ctp13.fr

contact@ctp13.fr